

Floirac ville durable et participative



L'Agenda 21 est un plan d'actions en faveur du **développement durable** pour le XXIème siècle, adopté au Sommet de la Terre en 1992 à Rio. Il énonce des recommandations dans des domaines tels que la gestion de l'agriculture et des déchets, la pollution, la pauvreté, la santé... en préconisant la **consultation de la population**.

Après son programme 2014-2017 (cf annexe I), Floirac passe à la vitesse supérieure avec un Agenda 21 annuel, pour des actions rapides et concrètes. **L'Agenda 2018 a été élaboré après concertation des habitants et des partenaires**, car une ville durable est aussi une ville participative !

Parmi les 15 actions retenues, 8 émanent des idées des Floiracaises et des Floiracais lors des budgets participatifs 2017. L'Agenda 21 concorde à la fois avec les objectifs du Projet de Ville (cf annexe II) et les objectifs de développement durable de l'ONU.

Alexandre Bourigault, conseiller municipal délégué au Développement Durable : « Il est essentiel pour nous d'inscrire durablement les actions engagées jusqu'ici. Le bilan du plan d'actions 2014/2017 est plus que positif. De nombreux projets ont abouti, il nous faut à présent les faire vivre, travailler dans une logique d'amélioration continue tout en restant attentifs aux opportunités. L'ensemble de notre politique de développement durable n'est pas réduit à l'Agenda 21. Celui-ci est un focus sur certaines actions qui nous semblent prioritaires cette année. »



Définition : Suite à un pré-diagnostic de faisabilité, réalisé en partenariat avec [Bordeaux Science Agro](#) et le CNRS, la ville propose le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la location de terrains de petite surface. L'objectif est de permettre l'implantation d'une micro-ferme située au Domaine de la Burthe à Floirac. Ce projet, développé en partenariat avec Bordeaux Métropole, vise à relocaliser une production alimentaire durable de proximité et pérenniser un projet économique à vocation d'intérêt général.

Objectif du Projet de Ville :

 **5 Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire**

Objectifs du Développement Durable de l'ONU :



Partenaires : CNRS / Bordeaux Métropole / Chambre d'agriculture / [SAFER](#) / [Terre de Liens](#) / [Agrobio Gironde](#) / [Fermes d'Avenir](#)

Événement associé : [Festival AlimenTerre](#) en septembre 2018

Action 2 - [Coopération avec Diébougou](#)

Origine : Issue du Projet de Ville

Définition : En continuité de son Agenda 21 précédent, la ville développe activement son partenariat avec la ville de Diébougou au Burkina Faso. L'objectif est la création d'une école de trois classes à Diasser, un des 23 villages de la commune. Ce projet vise également à mobiliser un groupe de quatorze adolescents floiracais pour les rendre acteurs d'un projet de financement coopératif et solidaire.

Objectif du Projet de Ville :



2 Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités

Objectifs du Développement Durable de l'ONU :



Partenaires : Ville de Diébougou / [Association Cap Burkina](#)

Événement associé : Voyage de [jumelage](#) en juillet 2018

ACTUALITÉS



Emma et Lina

Dans le cadre des actions de
coopération entre Floirac et Diébougou (Burkina Faso), 14 jeunes* Floiracais se sont mobilisés
aux côtés de la Ville pour la construction d'un complexe scolaire de trois classes au village de Diasser.
Un projet de solidarité pour lequel ils travaillent actuellement à la collecte de fonds. Vente de tee-shirts aux couleurs de l'opération, recherche de partenariat auprès des entreprises, organisation de manifestations... Ils ne ménagent pas leurs efforts pour réunir les fonds nécessaires au financement de cet équipement.

*Ahmed Ali, Amine, Anna, Chaima, Emma, Juliette, Laura, Lina, Lola, Oussama, Sasha, Sofiane, Valentine, Zacharie

Action 3 - « [La biodiversité dans mon école](#) »

Origine : Issue des habitants lors des Budgets Participatifs 2017

Définition : Lancer un diagnostic des équipements existants et proposer les compléments pour équiper l'ensemble des écoles de floirac (sept maternelles et sept élémentaires) en potagers, récupérateurs d'eau, composteurs, nichoirs, hôtels à insectes...

Objectif du Projet de Ville :



6 Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

Objectif du Développement Durable de l'ONU :



Action 4 - [Cheminement doux et chemins des écoliers](#)

Origine : Issue du Projet de Ville et des habitants lors des Budgets Participatifs 2017

Définition : Formaliser le réseau de sentiers et de cheminements identifié lors des études réalisées, en structurant des parcours balisés pour les usagers. Ce projet permettra de développer l'accessibilité du territoire et de faciliter les liaisons inter-quartiers.

Objectif du Projet de Ville :



4 Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics

Objectif du Développement Durable de l'ONU :



Partenaires : Bordeaux Métropole / [Conseil des Sages](#)

Événements associés : Jeux sur les sentiers, rallyes...



Les chemins des écoliers



« Les chemins des écoliers » c'est la dénomination choisie pour désigner les sentiers qui permettront aux marcheurs de relier, à l'écart du réseau routier, différents équipements présents sur les coteaux. Une première boucle de 7.3 km est en cours d'aménagement.

Un potentiel conséquent

Le paysage des coteaux est fortement marqué par la présence d'espaces végétalisés et boisés. Un patrimoine naturel émaillé d'une multiplicité de sentiers que la municipalité souhaite préserver.

« Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée, nous avons recensé, analysé et référencé 121 sentiers existants sur les coteaux, soit une longueur cumulée de 19 km » indique Marine Vennetier, paysagiste au Cabinet de Curiosité. « La plupart du temps, les connexions d'un lotissement à l'autre ont été conservées et ce, malgré les constructions nouvelles. L'existence de ces porosités est remarquable et spécifique à Floirac » remarque-t-elle.

Développer les cheminements doux

Sur la base de ce recensement, il a été décidé de procéder, dans un premier temps, au balisage d'une première boucle de 7.3 km.

« En développant les cheminements doux, nous souhaitons offrir aux habitants la possibilité de se rapprocher des centralités à travers la marche et de découvrir certains secteurs moins connus de la commune » explique Pascale Wertheimer, chef du centre paysage et réseaux à Bordeaux Métropole. « L'appropriation de ces cheminements permettra également leur entretien et le renouvellement du végétal ».

Les premiers aménagements

Prochainement, le balisage de la première boucle va démarrer. Il se matérialisera par l'installation de vingt totems directionnels placés aux carrefours les plus importants et d'éléments de marquage au sol pour matérialiser les croisements, les changements de direction. Huit bancs vont également être posés dans les espaces avec points de vue ou ambiances boisées. La plantation de six arbres, servant de marqueurs du territoire, vient compléter le dispositif.

« La mise en service de cette boucle va nécessiter de rencontrer les ASL* les uns après les autres pour l'obtention de droits de passage sur les chemins privés » complète Pascale Wertheimer. « Le projet a reçu un accueil favorable auprès des premières ASL qui ont été approchées et qui ont compris que ces aménagements étaient de nature à améliorer la qualité paysagère et la qualité du cheminement ».

Les prochains mois seront consacrés à la poursuite des études, aux prises de contact avec les ASL et à la mise en place d'ateliers participatifs de peinture, de plantations...

« L'idée consiste à associer les habitants à la mise en valeur des lieux. Nous souhaitons habiller les pieds de murs lorsqu'ils sont peu esthétiques, aménager les entrées et sorties de chemins. »

* Association Syndicale Libre

Action 5 - [Diagnostic en pédalant](#)

Origine : Issue des habitants lors des Budgets Participatifs 2017

Définition : Réaliser, avec les habitants, un diagnostic des pistes cyclables sur le plateau et sur la plaine de Floirac. Ce projet devra contribuer à favoriser la part modale des vélos sur la commune.

Objectif du Projet de Ville :

 **4** Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics

Objectif du Développement Durable de l'ONU :



Partenaires : [Association Vélo Cité](#) / Bordeaux Métropole

Événements associés : Inauguration de la piste Voie Eymet / Semaine de la mobilité



Travaux sur la voie Bordeaux Eymet

Après une campagne de travaux d'entretien et d'éclaircissement, la voie Bordeaux Eymet va connaître de nouvelles évolutions. Des travaux commencent cet hiver afin de transformer la portion allant du chemin Richelieu à la rue du 11 novembre en voie verte. Large de 3 mètres cette voie de circulation douce (piétons/vélos) permettra aux usagers de relier la Benaugue en toute facilité. Dans un second temps, le projet prévoit d'établir des connexions pour raccorder la voie aux différents quartiers. Fin du chantier : printemps 2018.

Action 6 - Soutien aux Pédibus



Origine : Issue des habitants lors des Budgets Participatifs 2017

Définition : Création d'un « kit pédibus » pour toutes les écoles souhaitant développer ce dispositif de ramassage scolaire pédestre. La ville mettra en relation les écoles avec le CREPAQ afin de valoriser la création de pédibus.

Objectif du Projet de Ville :

 **4** Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics

Objectif du Développement Durable de l'ONU :



Partenaires : [CREPAQ](#) / Bordeaux Métropole

Action 7 - Développer les marchés de plein air

Origine : Issue du Projet de Ville et des habitants lors des Budgets Participatifs 2017

Définition : Diversifier et valoriser les marchés organisés sur la ville. Etudier l'opportunité d'implanter un marché de producteurs, en partenariat avec Bordeaux Métropole.

Objectif du Projet de Ville :

 **5** Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire

Objectifs du Développement Durable de l'ONU :



Partenaires : Chambre d'Agriculture / Bordeaux Métropole

Événement associé : Marché de producteurs à l'occasion de la fête des Etangs

Action 8 - [Une vie associative responsable](#)

Origine : Issue du Projet de Ville

Définition : Mettre en place avec les acteurs associatifs une charte d'utilisation des locaux municipaux, les impliquant dans la mise en place de manifestations responsables. Floirac compte plus de 100 associations.

Objectif du Projet de Ville :

 **Promouvoir les émergences citoyennes**

Objectif du Développement Durable de l'ONU :



Partenaires : Associations floiracaises / Conseil Départemental de la Gironde

Événement associé : Forum des associations en septembre 2018

Action 9 - [Valoriser les Systèmes d'Echange Local](#)

Origine : Issue des habitants lors des Budgets Participatifs 2017

Définition : Etudier les actions des Systèmes d'Echange Local et accompagner leur développement sur Floirac. Un SEL est un dispositif d'échange de compétences entre citoyens, il valorise l'entraide et la solidarité.

Objectif du Projet de Ville :

 **Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités**

Objectif Développement Durable de l'ONU :



Partenaires : [Groupe Relais Habitants](#), [Conseil des sages](#)

Événement associé : Forum des associations en septembre 2018

Action 10 - [Performance énergétique de l'habitat](#)

Origine : En soutien à l'action de Bordeaux Métropole

Définition : Communication et sensibilisation sur les outils d'aide à la rénovation et à l'amélioration énergétique : thermographie aérienne, Service Local d'Intervention sur la Maîtrise de l'Energie, cadastre solaire. Relais de la plateforme « [Ma Rénov'](#) ».

Objectif du Projet de Ville :



6 Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

Objectif du Développement Durable de l'ONU :



Partenaires : Espace Info Energie / Bordeaux Métropole

Événements associés : Trois temps d'animations sur l'énergie et la précarité énergétique seront organisés au cours de l'année 2018

Action 11 - [Carte du valorisable en circuit court](#)

Origine : Nouvelle action

Définition : Recensement des outils, des lieux et des associations qui permettent de recycler, récupérer et réutiliser sur le territoire de Floirac. Réalisation d'une carte numérique à intégrer au site internet de la ville.

Objectif du Projet de Ville :



6 Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

Objectif du Développement Durable de l'ONU :



Partenaire : Bordeaux Métropole

Action 12 - [Soutien à la qualité environnementale des ASL](#)

Origine : Issue du Projet de Ville et des habitants lors des Budgets Participatifs 2017

Définition : Proposer des ateliers de formation auprès des Associations Syndicales Libres afin de présenter des outils de gestion durable des espaces verts.

Objectif du Projet de Ville :



Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

Objectif du Développement Durable de l'ONU :



Partenaires : ASL / [GPV](#) / Bordeaux Métropole

Action 13 - [Concours « Mon Jardin Durable »](#)

Origine : Issue des habitants lors des Budgets Participatifs 2017

Définition : Concours pour mettre en valeur les pratiques durables des habitants. Création d'un jury, visite des jardins et balcons puis remise de lots aux gagnants. Cette action de sensibilisation vise à mettre en avant les bonnes pratiques des habitants, en continuité avec nos démarches territoriales (gestion de l'eau, zero-phytos, plan de gestion durable...).

Objectif du Projet de Ville :



Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

Objectif du Développement Durable de l'ONU :



Partenaires : [Jardins Partagés](#) / associations « Jardin du Cheminot » et « Jardiniers de France » / [Conseils de Quartiers](#) / partenaires économiques JardiLand et Leroy Merlin

Événement associé : Remise des prix lors de la Fête de l'été 2018

Action 14 - [Développement du compostage collectif](#)

Origine : En soutien à l'action de Bordeaux Métropole

Définition : Recherche et accompagnement de projets collectifs de compostages dans le cadre du plan "vers un territoire zéro déchets zéro gaspillage" de Bordeaux Métropole.

Objectif du Projet de Ville :



6 Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

Objectif du Développement Durable de l'ONU :



Partenaires : Bordeaux Métropole / bailleurs / ASL / groupes d'habitants

Action 15 - [Permanences des élus](#)

Origine : Nouvelle action

Définition : Désigner des élus référents par quartiers et organiser des permanences pour faciliter le lien avec les usagers.

Objectif du Projet de Ville :



9 Améliorer la gestion des services à la population, le management interne et territorial pour mener à bien le projet de ville.

Objectif du Développement Durable de l'ONU :



Partenaires : comité paritaire et instances participatives

Événement associé : [Conseils de quartiers](#)





Sorties naturalistes

(sur inscriptions)



6
avril

Découverte d'espèces d'amphibiens
au Domaine de Sybirol - **20h-21h30**



12
mai

A la recherche des serpents
au Domaine de Sybirol - **10h-12h**



23
juin

Les spécificités botaniques
du parc de l'Observatoire - **14h-16h**



Animations/ateliers

formations au lombricompostage
(sur inscriptions) - M.270 - **14h-16h30**

la biodiversité dans mon quartier
exposition et fabrication de nichoirs...
M.270 - **9h-12h**

« un beau jardin en été »
comment nourrir et protéger son sol, bien arroser...
Jardin partagé Fraternité / Espérance - **10h-12h**



14 & 13
avril octobre



18 & 25
avril avril



28
avril



9
juin



13
octobre

Distribution de composteurs

(sur inscriptions)
M.270 - **14h-15h30**



Exposition

«La biodiversité dans mon quartier» - M.270



16 > 29
avril avril



Détails et inscriptions sur
notre site ou auprès de
la Mission Agenda 21
05 57 80 33 93

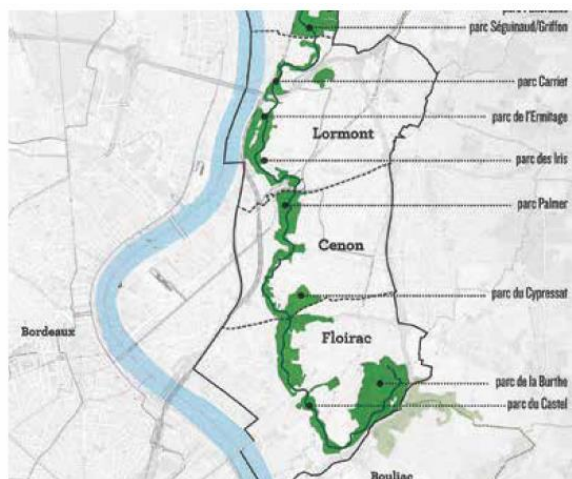
ANNEXE I

L'engagement de Floirac a été reconnu nationalement par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie en 2015, via le label « Agenda 21 local France ». Le [programme d'actions 2014-2017](#) a permis, entre autres :

- le développement du [Parc des Coteaux](#)

Plan de gestion des coteaux

Les collectivités du Grand Projet des Villes (Bassens, Cenon, Floirac et Lormont) se sont associées pour établir une méthodologie commune de gestion des espaces boisés et naturels, des parcs, cimetières et autres espaces dédiés à la pratique du sport. A travers la mise en place de ce plan de gestion commun, les quatre villes vont partager les mêmes pratiques en matière d'entretien et vont procéder à des expérimentations croisées (ex : l'éco pâturage). Les associations syndicales libres qui gèrent les espaces verts des lotissements sont encouragées à mettre en œuvre ces nouvelles pratiques. Pour les y aider, une journée de sensibilisation a été organisée et un guide de gestion leur a été remis. Le service Environnement/Cadre de vie reste à leur disposition pour les accompagner.



Le domaine de la Burthe labellisé

La zone forestière (40 hectares) du domaine de la Burthe a reçu le Label EcoJardin. Ce label vient certifier l'engagement de la Ville dans des pratiques écologiques de développement durable et de gestion globale. La démarche de labellisation sera progressivement étendue à d'autres sites. Dans cette dynamique, le parc du Castel et le sentier de promenade le Fil Vert seront prochainement audités.



- la valorisation du [Domaine de Sybirol](#)



- la relance du partenariat avec la ville de Diébougou



- la création de l'Epicerie solidaire



- la lutte contre le gaspillage alimentaire

Gaspillage alimentaire et restauration collective

La ville s'est associée avec Bordeaux Métropole pour créer une méthodologie de lutte contre le gaspillage alimentaire. Dans ce cadre, l'école élémentaire Louis Aragon a été désignée site pilote sur l'année scolaire 2017 /2018. Ainsi, après une période d'observation et d'échanges (septembre à novembre), consacrée à l'identification des pratiques et des attentes, une première pesée a permis d'évaluer le niveau de gaspillage et d'en identifier les origines. Dès le mois de janvier une phase de sensibilisation et de mise en place de mesures correctives sera proposée. Puis, une seconde pesée (mai) permettra d'en mesurer l'impact.



- le développement des démarches participatives et des [budgets participatifs](#)



Budgets PARTICIPATIFS

Les résultats des votes sont tombés le 31 octobre, avec une participation exceptionnelle de 5.5% soit près de 1000 votants. La Ville remercie chaleureusement les Floiracaises et les Floiracais pour leur forte mobilisation et tous les porteurs de projet pour leur implication.

Nos services travaillent actuellement à la mise en place des cinq projets que vous avez retenus :



Des vélos électriques pour tous !

Pour que sillonner Floirac, entre le Bas et le Haut, entre la plaine et les coteaux, ne soit plus un problème, se doter de plusieurs vélos électriques en libre-service, à emprunter gratuitement, après inscription auprès de la Ville.



351
voix



Une tyrolienne à la Burthe

Une tyrolienne pour enfants à la Burthe pour des aventures inoubliables dans notre belle forêt, à partager ensemble. Située à côté des jeux pour enfants, elle s'accorderait avec le paysage et l'ambiance ludique de l'endroit.



278
voix

Une bricothèque solidaire

Créer une alternative économique à l'achat d'outils en partageant un lieu de prêt de matériel et d'outils (perceuse, perforateur, taille haie...) qui se trouverait à l'Épicerie solidaire.



215
voix



Une aire de jeux pour les tout-petits

Créer une aire de jeux pour les enfants de 1 à 3 ans, vers le dojo de la Burthe pour permettre aux plus petits de profiter d'un espace adapté, sécurisé et agréable.



214
voix

Des arbres fruitiers dans notre Ville !

Planter des arbres dans la Ville pour retrouver le plaisir indéfinissable de cueillir des fruits et redonner aux habitants ce sentiment exaltant de gratuité. Reconnaître la générosité de la nature et faire grandir notre aspiration à la respecter. Redonner aux enfants la joie et le plaisir de ramener à la maison de quoi préparer un plat, un gâteau et de participer ainsi au plaisir de tous.



202
voix

ANNEXE II

Afin que toutes les actions de développement durable - et tous les projets en général - soient développés de manière efficace et cohérente, Floirac a établi un **Projet de Ville construit sur neuf objectifs thématiques**. Il sert de ligne de conduite aux services municipaux qui peuvent ainsi interagir et servir au mieux la population et le territoire.



Les neuf grands objectifs thématiques

-  **1** Accompagner le développement de la personne et l'épanouissement des familles
-  **2** Promouvoir l'insertion sociale et lutter contre les inégalités
-  **3** Préserver la santé des publics et favoriser leur bien-être
-  **4** Garantir l'accessibilité du territoire et des services publics
-  **5** Renforcer l'attractivité et la promotion du territoire
-  **6** Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources
-  **7** Promouvoir les émergences citoyennes
-  **8** Assurer la sécurité des personnes et des biens
-  **9** Améliorer la gestion des services à la population, le management interne et territorial pour mener à bien le projet de ville.